

Bulletin d'histoire politique

Un dernier commentaire sur la devise du Québec ?

Gaston Deschênes



Volume 16, Number 1, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054613ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054613ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Deschênes, G. (2007). Un dernier commentaire sur la devise du Québec ?
Bulletin d'histoire politique, 16(1), 325–326. <https://doi.org/10.7202/1054613ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Un dernier commentaire sur la devise du Québec ?

GASTON DESCHÊNES
Historien

Il ne s'agit pas ici d'avoir le dernier mot mais de suggérer des points de suspension au débat engagé avec Jacques Rouillard il y a deux ans¹ sur le sens original de la devise du Québec. Les textes qui ont suivi² démontrent que les divergences sont ici affaire de point de vue, voire de goût.

Jacques Rouillard cherche « le sens original de la devise » créée par Eugène-Étienne Taché vers 1880 à la lumière de faits survenus beaucoup plus tard, pour la plupart, quand Taché avait perdu presque toute son influence sur les décisions en matière de décoration et même après sa mort survenue en 1912. Je ne partage pas cette approche et, dans les recherches que j'ai faites pour essayer d'interpréter la devise de Taché, je m'en suis tenu à ce qu'il a écrit ou fait. Même si on pouvait lui imputer, par exemple, le choix des bronzes placés sur les piédestaux, la thématique des tableaux d'histoire de Charles Huot ou l'installation des statues de Victoria et Édouard VII dans la salle des séances, ce qui est loin d'être établi, quelle en serait l'utilité pour expliquer la devise qu'il a créée 30 ans plus tôt ? Je suis parfaitement d'accord avec Jacques Rouillard sur le fait que le Québec a manifesté un attachement étonnant envers les institutions britanniques et cela se reflète d'ailleurs dans l'autre devise créée par Taché vers 1900 (*Née dans les lis, je grandis dans les roses*). Mais cela ne nous avance pas pour interpréter *Je me souviens*.

Par ailleurs, Jacques Rouillard considère que la devise du Québec est peu inspirante, et surtout pas « géniale », si elle doit se limiter à une invitation à se souvenir, sans objet précis. Les goûts ne se discutent pas, en principe, mais inviter nos concitoyens à préserver la mémoire de leur passé, à se souvenir de leurs héros, n'aurait « rien d'inspirant » ? Pourquoi Taché aurait-il eu quelque chose de plus « précis en tête », lui qui a justement laissé des espaces libres dans la façade pour permettre aux générations suivantes de célébrer

leurs héros ? Ne peut-on pas imaginer qu'il a eu la sagesse de proposer une devise qui pourrait durer, quels que soient les souvenirs privilégiés par les Québécois dans l'avenir ?

Comme Jacques Rouillard l'écrit avec raison, *Je me souviens*, qui est gravé immédiatement sous les pieds de Wolfe et Montcalm, ne s'adresse pas seulement aux Québécois de souche française. Même si la façade de l'Hôtel du Parlement célèbre naturellement les héros de l'Amérique française, tous les citoyens peuvent s'approprier cette devise qui porte bien son âge, contrairement à celle du Canada qu'on a remis récemment sur la planche à dessin sous prétexte que le pays touche maintenant trois océans ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Jacques Rouillard, « L'énigme de la devise du Québec : à quel souvenir fait-elle référence ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 13, n° 2, hiver 2005, p. 127-145.
2. Gaston Deschênes, « Le sens original de la devise du Québec : communication sur l'analyse de Jacques Rouillard », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 2, hiver 2006, p. 257-261 ; Jacques Rouillard, « Réplique à Gaston Deschênes : La devise du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 2, hiver 2007, p. 233-237.